



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ATHENEE ROYAL A. VERWEE

RUE VERWEE 12 - 1030 BRUXELLES

02/244. 91. 91 – ec000419@adm.cfwb.be

Version Juin 2024



REPRENANT LES COMPOSANTES :

- ✚ ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (E.F.A. Les Griottes)
- ✚ ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (E.F.A. Les Platanes)
- ✚ ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Table des matières

1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (E.F.A. Les Griottes)	4
I. Les prises en compte nécessaires.....	5
II. Les objectifs : Décret Missions du 24.07.1997 Article 6.....	5
III. Cibles privilégiées.....	6
IV. Moyens mis en œuvre.....	6
V. Moyens supplémentaires.....	10
VI. Actions spécifiques.....	11
VII. Evaluation.....	12
VIII. Démarches mises en œuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté.....	13
IX. Organisation de l'année complémentaire	13
X. Les mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre.....	14
XI. Intégration des élèves issus de l'enseignement spécialisé.....	15
XII. La politique de formation continue du personnel	15
2. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (E.F.A. Les Platanes)	16
I. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves	17
II. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.....	18

III.	Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.....	20
IV.	Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.....	21
3.	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	23
I.	Préliminaires	24
A.	ENSEIGNEMENT GENERAL	24
B.	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :	24
C.	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	24
D.	L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT A L'ATHENEE ROYAL VERWEE.....	25
II.	Les trois implantations d'enseignement secondaire de l'Athénée Royal Verwée.....	26
III.	Les 4 axes du projet d'établissement.....	27
a)	METTRE EN ŒUVRE DES DEMARCHES POUR ASSURER LA REUSSITE DE CHACUN.....	27
b)	CREER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE FAVORABLE POUR L'ACQUISITION DES SAVOIRS ET COMPETENCES.....	33
c)	VIVRE ENSEMBLE, SE CONNAITRE MUTUELLEMENT, DECOUVRIR LES CONTEXTES (FAMILLE - ECOLE), LES DIFFERENTES CULTURES.....	40
d)	CONDUIRE LES JEUNES VERS UNE AUTONOMIE RESPONSABLE.....	41
IV.	PAC (Plan d'Actions Collectives)	43



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



LE PROJET D'ETABLISSEMENT
DE L'ATHENEE ROYAL A. VERWEE
RUE VERWEE 12 - 1030 BRUXELLES

02/244. 91. 85/88 – ec000419@adm.cfwb.be

1. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Implantation 1 : rue Verwée, 12 - 1030 Bruxelles 02/244 91 91

Implantation 2 : rue Royale Sainte-Marie, 168 - 1030 Bruxelles 02/243 16 00 - fax: 02/243 16 06

Implantation 3 : rue Masui, 190/240 - 1030 Bruxelles 02/244 91 94 - fax: 02/201 14 27

prefet@averwee.be

www.averwee.be

I. Préliminaires

A. ENSEIGNEMENT GENERAL

L'objectif principal de l'enseignement général est de permettre à la majorité des élèves l'acquisition de compétences en vue de la poursuite des études dans l'enseignement supérieur et d'une approche du monde du travail.

B. ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'objectif principal de l'enseignement professionnel est de permettre à la majorité des élèves l'acquisition de compétences en vue de l'entrée et de l'adaptation dans le monde du travail.

C. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'objectif principal de l'enseignement technique est de permettre à la majorité des élèves l'acquisition de compétences en vue de la poursuite des études dans l'enseignement supérieur ou de l'entrée et de l'adaptation dans le monde du travail.

D. L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT A L'ATHENEE ROYAL VERWEE 2022/2023

- **PREMIER DEGRE**
 - 1^{ère} et 2^{ème} année commune
 - 2^{ème} année supplémentaire
 - 1^{ère} et 2^{ème} année différenciée
- **ENSEIGNEMENT GENERAL :**
 - Latin /sciences (2^{ème} degré)
 - Latin (2^{ème} degré)
 - Sciences (2^{ème} et 3^{ème} degrés)
 - Sciences économiques (2^{ème} et 3^{ème} degrés)
- **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :**
 - Confection (2^{ème} degré) 3P mais **4P** Agent(e) qualifié(e) en confection **en PEQ**
 - Agent(e) qualifié(e) en confection (3^{ème} degré **dont la 5^e en PEQ**)
 - Electricité (2^{ème} degré) 3P mais **4P/5P/6P en PEQ** Installateur électricien résidentiel et tertiaire / Installatrice électricienne résidentielle et tertiaire
 - 7PB Complément en maintenance d'équipements techniques
 - Technicien(ne) Commercial(e) 4/5TQ **en PEQ**
 - Technicien(ne) Commercial(e) 6 TQ
- **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :**
 - Industrie graphique (3^{ème} TQ) - 4^{ème} TQ Infographie **en PEQ**
 - Infographie (3^{ème} degré) 5^{ème} **en PEQ/6 TQ**

II. Les trois implantations d'enseignement secondaire de l'Athénée Royal Verwée

Les sections générales, professionnelles et techniques de notre établissement sont réparties sur 3 sites (« Verwée », « Ste-Marie », « Masui »). Chaque site a, bien sûr, ses spécificités. La Direction de l'établissement veille à fédérer les 3 implantations de façon à développer un esprit d'école commun. Le travail du Directeur adjoint et du Chef d'atelier, la participation des médiateurs (scolaires et sociaux) et la création de projets concernant les élèves de toutes les implantations, la rédaction et la mise à jour d'un ROI (Règlement d'ordre intérieur) commun, l'organisation d'activités par une Amicale unique sont des exemples d'actions concrètes qui visent cet objectif.

NOTES

Les activités scolaires décrites dans les pages qui suivent sont récurrentes depuis plusieurs années scolaires consécutives et fera l'objet d'une programmation pédagogique basée sur notre plan de Pilotage (Contrats d'objectifs).

III. Les 4 axes du projet d'établissement

Notre projet d'établissement s'articule prioritairement autour des 4 axes suivants :

- a) Mettre en œuvre des démarches pour assurer la réussite de chacun.
- b) Créer un contexte d'apprentissage favorable pour l'acquisition des savoirs et des compétences.
- c) Vivre ensemble, se connaître mutuellement, découvrir les contextes (Famille-Ecole), les différentes cultures.
- d) Conduire les jeunes vers une autonomie responsable.

a) METTRE EN ŒUVRE DES DEMARCHES POUR ASSURER LA REUSSITE DE CHACUN

C'EST :

		<u>EVALUATION</u>
Permettre à chaque élève de progresser à son rythme, plus particulièrement au premier degré. Article 15 du Décret « Missions ».	<ul style="list-style-type: none">- Organisation d'une 2^{ème} année supplémentaire afin de favoriser la pratique de la pédagogie différenciée. Les élèves sont regroupés dans des classes spécifiques. Ils sont suivis individuellement grâce à l'élaboration d'un Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.). Une classe bénéficie de 08 périodes en français / 05 en mathématique et une autre de 08 périodes de mathématique / 05 en français et ce, afin de répondre aux besoins spécifiques différents de nos élèves. Dans le cadre des missions collectives, un référent PIA effectue le suivi des élèves concernés.- Organisation d'une 1^{ère} et d'une 2^{ème} année différenciée afin de permettre l'obtention du CEB grâce à une pratique de la pédagogie différenciée.	

	<p>Les élèves sont regroupés dans des classes spécifiques. Ils sont suivis individuellement grâce à l'élaboration d'un Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.). Dans le cadre des missions collections, un référent PIA effectue le suivi des élèves concernés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 1C et 2C, organisation des activités complémentaires suivantes : latin (04h), atelier d'écriture (1h), atelier de lecture (1h), activités technoscientifiques (01h), informatique (01h), activités de musique (01h). - Des périodes spécifiques FLA (Français langue d'apprentissage) sont réservées pour les élèves primo-arrivants ou assimilés. Un apprentissage intensif du français y est organisé. - les élèves ne parlant pas le français ou ayant des graves difficultés d'apprentissage, sont pris en charge par le professeur de morale lors des « périodes de tirage ». - Les enseignants pratiquent l'évaluation formative. 	
<p>Favoriser l'élaboration de projets multidisciplinaires. A cet effet, les enseignants pratiquent une concertation pédagogique régulière.</p>	<p>Au degré inférieur, une série de visites culturelles sont organisées afin de découvrir différentes richesses, de pratiquer le néerlandais en situation réelle (pluridisciplinarité - cours d'histoire, de français, de néerlandais).</p>	
	<p><u>Projets interdisciplinaires particuliers aux options « Industrie graphique » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'affiches publicitaires ou autres pour promouvoir notre école (salon SIEP - journée du Qualifiant et/ou journée « Portes Ouvertes »). - Création de tracts pour promouvoir notre Athénée, nos options, notre 1^{er} degré - Participation à divers concours. - Organisation de sorties pédagogiques dans le cadre d'expositions temporaires et dans les musées d'art pour favoriser l'ouverture d'esprit des élèves en leur faisant découvrir les œuvres d'artistes anciens et contemporains. 	

<p>Pérenniser un partenariat avec des écoles environnantes, des associations locales et des acteurs de terrain privilégiés. La liste des partenaires est disponible en annexe. Article 67 du Décret « Missions ».</p>	<p>L'Athénée Verwée est membre du Partenariat D+ de Schaerbeek et Saint-Josse. Celui-ci soutient les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Améliorer la maîtrise du français comme outil de communication et d'intégration ; b) Soutenir, renforcer les parents dans leur rôle de partenaires éducatifs et promouvoir le dialogue école-parent ; c) Contribuer à l'amélioration du climat relationnel de l'école ; d) Intégrer les jeunes dans la vie scolaire, culturelle, sociale et sportive ; e) Stimuler les échanges entre les partenaires. <p>Le Partenariat D+ permet l'engagement de trois médiateurs sociaux et de deux bibliothécaires-lectrices.</p>	
--	--	--

<p>Organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ des séances de remédiation et de soutien pédagogique en français, mathématique et néerlandais. 	<p>En 1C, 2C, 3G.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ des séances de tutorat externe. 	<ul style="list-style-type: none"> - En partenariat avec « Bruxelles Laïque » pour les élèves du premier degré. - En partenariat avec « Schola ULB » pour les élèves du premier degré via l'association « d'un savoir à l'autre ». - En collaboration avec des écoles de devoirs locales pour tous les élèves. - Ces écoles de devoirs sont membres du Partenariat D+ de Schaerbeek et Saint-Josse. 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ des séances d'atelier de lecture et d'écriture animées par les bibliothécaires-lectrices professionnelles du partenariat D+. 	<p>Pour tous les élèves du premier degré, afin de renforcer les compétences à acquérir dans le cadre du cours de français.</p>	

<p>Intégrer petit à petit les notions de méthodes de travail dans chaque cours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour toutes les classes, en adéquation avec l'enseignement par compétences. Sensibilisation des élèves dès le premier degré à l'apprentissage des différentes méthodes de travail, à la métacognition, à la prise de notes, à l'art de la synthèse et du résumé. 	
---	--	--

<p>Impliquer les élèves (et leurs parents) dans la gestion des apprentissages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de l'évaluation formative et de l'auto-évaluation (dans tous les cours). - Amélioration du suivi de l'évolution des apprentissages grâce à l'utilisation d'un P.I.A. (plan individuel d'apprentissage) en constante évolution pour tous les élèves du 1^{er} degré. - Certains acquis se réalisent au CTA. 	
<p>Proposer aux élèves un contrat de travail et un règlement pour chaque cours, en début d'année scolaire.</p>	<p>Ce contrat précise</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs du cours ainsi que les compétences disciplinaires à atteindre - les critères d'évaluation avec leurs indicateurs - les performances attendues (avec remédiation immédiate si nécessaire et consolidation des acquis et même dépassement) - la planification des évaluations (concertation entre enseignants au préalable) 	

<p>Responsabiliser les élèves dans les actes de la vie quotidienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notre école organise une élection de délégués de classe via nos médiateurs sociaux. Le but est de créer une délégation parmi les élèves. La formation des délégués est assurée par la FAPEO (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel) et/ou les médiateurs sociaux du partenariat D+ et ce, à partir du 2^{ème} degré. Les élèves se réunissent plusieurs fois par an afin de concrétiser des projets au service de la communauté (activités citoyennes/expositions) et pour la préparation d'un voyage scolaire. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Si l'occasion se présente, les élèves participent à des séances théâtrales voire des films documentaires sur des sujets d'actualité qui seront travaillés en classe. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Grâce à des activités organisées dans le cadre du cours d'éducation physique, sensibiliser les élèves de tous les degrés à l'utilisation du vélo en ville. - Dans le cadre du plan de déplacement, un professeur a reçu pour mission de mettre en lumière les problématiques liées aux déplacements et d'informer les élèves et leurs parents sur l'impact de leur choix de transport mais aussi d'actualiser les données. - Projet de création d'une infrastructure suffisante afin de promouvoir l'utilisation par nos élèves du vélo dans nos trois implantations. Le Fonds des bâtiments scolaires (DGI) a été averti de ces souhaits. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élèves à une utilisation prudente d'Internet et développement de l'esprit critique des élèves à l'égard des médias à partir du 2^{ème} degré (cours de français). - Certaines classes participent à des animations relatives au cyberharcèlement en collaboration avec le PMS et Infor'jeune. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élèves aux dangers de la « malbouffe ». - Participation au projet « Cantine durable ». - Repas équilibrés, préparés dans l'école. - Installation de distributeurs, eau, jus, lactés 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élèves aux dangers du tabagisme. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élèves aux assuétudes via des ateliers avec différentes asbl mais aussi via la police de Schaerbeek. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion quotidienne des conflits par les médiateurs sociaux et scolaires. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Education des élèves à la vie affective et sexuelle en partenariat avec le CPMS (projet EVRAS) 	
	<p>Organisation d'une visite de l'hôtel communal de Schaerbeek pour les élèves de première année secondaire (visite interactive et ludique concernant les missions d'une commune : le rôle du Bourgmestre, des échevins, ou encore des démarches administratives ou encore du mariage).</p>	

Favoriser l'apprentissage du français et enrichir sa culture générale grâce à l'étude du latin (1C-2C-3G-4G) et de la civilisation latine (5G-6G).	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de l'étymologie. - Etude comparative de la vie quotidienne des Gaulois et des Romains, notamment grâce à des visites de sites antiques, - Analyse critique d'œuvres cinématographiques contemporaines récentes ou plus anciennes (Astérix - Hélène de Troie - Spartacus) (1C). - Différents voyages sont organisés afin de permettre la découverte de la civilisation gréco-romaine. 	
--	---	--

b) CREER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE FAVORABLE POUR L'ACQUISITION DES SAVOIRS ET COMPETENCES

C'EST :

		<u>EVALUATION</u>
Solliciter les expériences personnelles de chaque élève.	En vue d'un enrichissement interactif des autres élèves de la classe et des enseignants. <ul style="list-style-type: none"> - Par la pratique de groupes de discussion en classe. - Par la pratique d'une démarche pédagogique inductive et inclusive. 	
Accorder une place importante...	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Au sport à l'école</u> : a) Participation à une journée sportive ADEPS (soit VTT + CO, soit Multisport) b) Organisation de séances d'escalade c) Organisation de séances d'incitation au tennis d) Organisation d'au moins une sortie à la patinoire e) Organisation d'une sortie au bowling f) Organisation d'une matinée « apprentissage du vélo » en collaboration avec Pro-Vélo (classes 1C/1D) g) Organisation de séances Squash + Fitness (DS) h) Organisation de rencontres sportives entre élèves et professeurs. i) Organisation de rencontres sportives inter écoles. 	

	<p>- <u>Aux activités artistiques et techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Visite des musées. o Visite de différentes expositions itinérantes. 	
	<p>- <u>Aux activités à caractère scientifique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Au 3^{ème} degré de l'enseignement général : intégration d'une période d'activité complémentaire consacrée à l'étude de la physique dans la grille-horaire de tous les élèves de l'option « Sciences ». b) Au 1^{er} degré commun, organisation d'une activité complémentaire sciences (1h par semaine). c) Visite à la maison de la science et de l'aquarium à Liège par les élèves de 3G. d) Participation active aux expositions thématiques de l'ULB dans le cadre du « Printemps des sciences » pour les élèves de 3P, 4P, 4G, 5G et 6G. e) Expériences réalisées par les élèves de 3G à la Maison des sciences de Liège. g) Participation des élèves aux journées portes ouvertes de SOLVAY Campus, aux journées « expo sciences » h) Visite des élèves du CERN par les élèves 6G Sciences 	
	<p>- <u>Aux activités relevant du cours de sciences économiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Visite du Palais de Justice. b) Visite du musée de la Banque Nationale. c) Visite de la Bourse. 	
	<p>- <u>Aux activités artistiques et musicales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Au premier degré commun et différencié, les cours de musique et de dessin sont enseignés en alternance par semestre. b) Visite d'expositions. c) 3 spectacles choisis dans le catalogue des activités proposées par les Jeunesses musicales sont proposés aux élèves. 	

<p>Proposer aux élèves l'aide d'un tuteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au sein de la classe, ce rôle est tenu par un élève « plus performant » lorsqu'il a terminé son travail. 	
<p>Lutter contre l'absentéisme scolaire. Projet pédagogique, point D.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les professeurs et le personnel auxiliaire d'éducation sont toujours attentifs à la présence des élèves, celle-ci sont prises à chaque période de cours. - Un programme informatique permet la gestion en temps réel des présences et des absences. Les parents peuvent consulter les absences de leur(s) enfant(s) en ligne. - Les éducateur(trice)s assurent un suivi téléphonique journalier et dès septembre 2024 - envoi de SMS - Processus des contrats d'objectifs personnalisés à la situation de chaque élève. - Participation au projet « Amarrage ». - Par le développement des compétences sociales et de l'autoévaluation (projet « Visa pour l'emploi » en intégrant l'UAA Parcours vers l'entreprise dans le Qualifiant) 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les médiateurs scolaires et sociaux se rendent éventuellement au domicile des parents pour établir des contacts plus particuliers. - Le PMS accueille les familles en difficulté afin de les conseiller. - L'école collabore également avec la section « jeunesse » de la police locale, le SAJ (Service d'aide à la jeunesse) et le SPJ (Service de protection de la jeunesse). - L'école est membre d'une plateforme sur l'accrochage scolaire organisée dans le cadre du projet « Déclic » initié par le Service communal de l'Intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité. 	
<p>Informers les élèves et les parents sur les orientations possibles. Article 22 du Décret « Missions ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En 2C, organisation d'un profilage des élèves afin de déterminer un projet de vie scolaire et professionnelle (le PIA aidera l'équipe éducative dans cette mission). Organisation avec le PMS d'une séance d'information interactive sur les différentes filières d'études possibles, les métiers, ... 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction dans le cours de français en 4^{ème} G, TQ, P, la lecture des offres d'emplois et analyse des compétences exigées. - Pour les élèves des classes terminales : voir ci-dessus, point : « Favoriser les contacts et les rencontres des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire avec les milieux professionnels. Articles 32 et 53 du Décret « Missions ». » 	
<p>Donner un sens aux Apprentissages en accentuant la collaboration entre les professeurs de cours pratiques et techniques, et les professeurs de cours généraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire apparaître la relation étroite entre les matières et leurs applications dans la vie active. - Utiliser les compétences acquises pour réaliser des projets concrets. 	
<p>Dans les sections professionnelles, créer des situations de travail qui répondent aux contraintes de la vie professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger des devis pour les clients. - Exécuter des travaux réels pour des particuliers. - Respecter les critères de qualité. - Respecter les délais. - Une épreuve certificative de qualification est organisée chaque année en 6^{ème} année de l'enseignement professionnel. Elle est basée sur la présentation d'un projet identique que les élèves doivent défendre devant un jury composé d'enseignants et de membres extérieurs en rapport avec l'option. - Une simulation d'examen de qualification (épreuve formative) est organisée en en 4^{ème} Professionnelle option Confection afin de valoriser les capacités des élèves. - Une épreuve est organisée par unité d'apprentissage (UAA/UQ) pour les classes en PEQ ou pas encore. 	

<p>Entraîner activement les élèves de l'enseignement secondaire professionnel au métier étudié, en partenariat privilégié avec des entreprises. Mettre les élèves en situation de travail réaliste. Les épreuves intégrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves réalisent des travaux au profit de l'école : montages électriques, ameublement, décoration intérieure et extérieure (tentures, bancs, tables, réparation de prises électriques, décoration murale par des affiches, aménagement des ateliers, réalisation d'une unité de domotique). - Les élèves du troisième degré de l'option « Confection » travaillent en ateliers modèles. - Les épreuves intégrées (formatives ou certificatives) sont organisées tout au long de la formation ; elles doivent permettre de vérifier la capacité de l'élève de mobiliser les compétences acquises et donc suivant le profil de formation et le choix de l'équipe pédagogique par rapport à la tâche problème proposée. Ces épreuves sont obligatoires pour tous les élèves qui fréquentent le 3ème degré qualifiant. - Les élèves de l'option « Confection » sont initiés au Dessin assisté par ordinateur dans un centre cybermédia performant. - Les élèves de l'option « Electricien(ne) Installateur(trice) en résidentiel, industriel et tertiaire / Installatrice électricienne résidentielle, industrielle et tertiaire » sont initiés aux programmes "Processim" et "Domosim" dans un centre cybermédia performant. - Sur bon de commande, les élèves réalisent des travaux pour des particuliers ou de petites entreprises (cfr. Ci-dessus point : « Donner un sens aux apprentissages »). 	
<p>Regrouper par semestre les cours d'éducation musicale et d'éducation plastique en 1C, 2C, 1D et 2D.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Afin de favoriser l'organisation rationnelle de ces cours. 	
<p>Favoriser la formation en cours de carrière des enseignants et des éducateur(trice)s.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction annuelle d'un Plan de formation individuel sur base volontaire qui sera en lien avec les actions à mener dans le cadre du Plan de Pilotage. - Organisation de la formation interréseau en collaboration avec l'IFPC (Institut de formation en cours de carrière). 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de formations in situ, en collaboration avec le CAF (Centre d'auto-formation) ou avec les conseillers pédagogiques (en fonction des besoins liés à notre contrat d'objectifs dans le cadre de notre Plan de Pilotage) - Recyclages en entreprises, en CTA des professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle. - Instauration de périodes de coordination pédagogique pour les professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle (si possible) afin de permettre l'échange des expériences et des bonnes pratiques. - Les formations s'articulent prioritairement autour de la pédagogie par compétences, la pédagogie différenciée, l'évaluation formative et certificative des compétences et la pratique des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) et enfin l'approche du Parcours Enseignement Qualifiant. - réalisation de capsules vidéo permettant la remédiation. 	
--	---	--

c) VIVRE ENSEMBLE, SE CONNAITRE MUTUELLEMENT, DECOUVRIR LES CONTEXTES (FAMILLE - ECOLE), LES DIFFERENTES CULTURES

C'EST :

		<u>EVALUATION</u>
<p>Inviter les parents à s'impliquer dans la vie de l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de parents quatre fois par an. Rencontre avec la Direction, les enseignants et les éducateur(trice)s. Fête scolaire ou journée du qualifiant ou visites des classes. - Participation à des activités scolaires grâce à l'aide des médiateurs sociaux du Partenariat D+. Ceux-ci convient les parents à l'école en organisant des cycles de conférence (par exemple sur les relations parents/adolescents, la violence des jeunes, ...). - Organisation de séances d'information sur l'orientation des élèves. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Animations organisées par l'Amicale. - Participation à l'enrichissement du site web. - Invitation au Conseil de Participation. 	
--	--	--

<p>Travailler en collaboration avec des partenaires privilégiés. Article 67 du Décret « Missions ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le PMS de Schaerbeek-Ixelles - Les asbl et écoles membres du Partenariat D+ Schaerbeek-Saint Josse (notamment les écoles de devoirs et les organismes de soutien à la scolarité). - Les bibliothèques voisines (le centre de documentation du Partenariat D+, 156 Rue de la Poste ainsi que la bibliothèque Vermeulen, Rue Goossens), grâce à l'aide des bibliothécaires du partenariat D+ - Les tuteurs (lors des stages) - Le planning familial de Schaerbeek - Renovas - L'asbl Missaly - Bruxelles Laïque - Schola ULB - L'asbl « Lire et Ecrire » - La S.T.I.B. et l'asbl « Coren » - La Mission locale pour l'emploi - Le SAJ, le SPJ et la Police de la jeunesse - Le Service communal de l'Intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité. 	
---	--	--

<p>Organiser des cours d'alphabétisation pour les parents de nos élèves.</p>	<p>L'asbl « Lire et Ecrire » accueille les parents volontaires, dans le cadre du Partenariat D+. Les cours sont donnés soit en nos murs, soit dans une école partenaire.</p>	
--	--	--

Favoriser une rencontre annuelle entre les élèves et des membres de différents mouvements philosophiques ou religieux.	Les médiateurs sociaux du Partenariat D+ organisent pour les élèves de 3 ^{ème} année une visite des lieux de culte (mosquée, synagogue, cathédrale) et de la maison de la laïcité, à Bruxelles. Cette visite est suivie d'un débat entre les élèves et des représentants religieux ou laïques.	
--	---	--

d) CONDUIRE LES JEUNES VERS UNE AUTONOMIE RESPONSABLE

LE JEUNE DOIT, PROGRESSIVEMENT, DEVENIR L'ACTEUR DE SA FORMATION, CE QUI SUPPOSE :

EVALUATION

Un contrat pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> - Précisant les droits et les engagements du professeur et de l'élève, (enseignement de qualité, respect de la personne, assiduité aux cours, régularité dans le travail, attitude positive, ...). - Précisant les objectifs des cours, les critères d'évaluation, les moyens d'évaluation et les performances attendues. 	
-------------------------	--	--

Le respect des rythmes scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de dixième heure au premier degré. - Au premier degré, organisation d'une deuxième année supplémentaire ainsi que d'un degré différencié. - Utilisation de différentes méthodes d'apprentissage : évaluation formative, autoévaluation, P.I.A., pédagogie différenciée, travail en groupes, travail avec les pairs, tutorat, remédiation, ... - Fin des cours le vendredi au plus tard à 15h20. 	
-----------------------------------	--	--

La mise à disposition des élèves d'outils de travail destinés à la recherche personnelle et l'utilisation des NTIC.	<ul style="list-style-type: none"> - L'école dispose de plusieurs tableaux interactifs offrant aux élèves l'opportunité d'utiliser de nouvelles technologies. Ils profitent ainsi d'une formation en adéquation avec les attentes et les avancées de la société contemporaine. 	
---	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> - L'école a également choisi d'utiliser l'espace numérique « École en ligne ». Cette plateforme numérique sécurisée permet aux élèves et à leurs parents, de consulter le bulletin, le relevé des absences, les notes d'informations, les messages, le journal de classe et l'agenda. Grâce à cet outil, des enregistrements de certains chapitres ont été mis à la disposition des élèves, ce qui leur permet de les revoir autant que possible. - Depuis janvier 2019, la plateforme D@niel est aussi utilisée dans la cadre des cours à distance synchrone Cette plateforme est employée pour résoudre un certain nombre de problèmes tel que : <ul style="list-style-type: none"> o Permettre à des élèves malades d'assister de leur domicile au cours (asynchrone), o Permettre aux enseignants absents de donner cours ou faire des enregistrements à leurs élèves, o Proposer des remédiations à distance. - Installation de projecteurs ou « smart TV » et d'ordinateurs connectés à internet dans les classes des établissements, permettant ainsi que des élèves sans professeur in loco puissent néanmoins bénéficier de cours de qualité et interactifs donnés simultanément dans une autre classe et partagés via ces supports. - L'école dispose en outre d'une bibliothèque, accessible en groupe classe ou individuellement. - Les élèves de l'option « Confection » sont initiés au Dessin assisté par ordinateur. - Les élèves de l'option « Installateur électricien résidentiel, industriel et tertiaire / Installatrice électricienne résidentielle, industrielle et tertiaire » en 5/6P sont initiés aux programmes "Processim" et "Domosim", et vont au CTA. 	
--	--	--

<p>La formation des élèves dès le premier degré aux méthodes de travail, à la métacognition, à la prise de notes, à l'art de la synthèse et du résumé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la plupart des cours avec l'aide des professeurs, des tuteurs et des écoles de devoirs. - Organisation d'une épreuve formative au CEB et au CE1D pour le degré différencié. - Participation active à quelques cours dans l'enseignement supérieur, notamment lors de journées « portes-ouvertes ». 	
<p>L'organisation d'une délégation de classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élection des membres de la délégation parmi les élèves les plus motivés et aptes à récupérer le retard engendré par les obligations de la fonction. • Formation des délégués assurée par la FAPEO (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel) et/ou les médiateurs sociaux du partenariat D+ et ce, à partir du 2^{ème} degré. • Les élèves se réunissent plusieurs fois par an afin de concrétiser des projets au service de la communauté (activités citoyennes) et pour la préparation d'un voyage scolaire. 	

IV. Notre Plan d'Actions Collectives

(En relation avec notre Plan de Pilotage)

1. Renforcer la remédiation immédiate en classe par une remédiation structurelle :

- Ecole des devoirs + étude dirigée le mercredi après-midi
 - Bruxelles Laïque (français + math) => gratuit
 - D'un savoir à l'autre Reine-Progrès (« d'un savoir à l'autre ») ASBL
Méthode de travail, méthode, français, FLE, néerlandais, sciences => gratuit

• Les deux heures de remédiation se donnent toujours idéalement à la première période du matin pour toutes les premières, les 2 mêmes jours, et pour toutes les deuxièmes, deux autres jours (ex : lundi et jeudi les 1ères, mardi et vendredi les 2èmes, puisque parfois ce sont les mêmes professeurs).

Les 3 branches sont proposées (Français, Néerlandais et Mathématiques)

Le professeur titulaire du cours inscrit les élèves qui doivent suivre la remédiation.

Donc, français et math la semaine 1 et par exemple français (encore) et néerlandais la semaine suivante, si c'est le français qui pose le plus de problèmes. Les consignes aux professeurs qui donnent les séquences de remédiation sont transmises chaque semaine dans un cahier et la liste des élèves est affichée à l'entrée de l'école. Des informations figurent également sur un tableau à la salle des professeurs.

2. Aider l'élève à se projeter dans l'avenir :
 - Les professeurs de pratique professionnelle font visiter les ateliers.
3. Aider l'élève à réguler son comportement
 - Projet de mise en place d'un lieu de relâchement émotionnel par l'équipe des éducateur(trice)s.
4. Eveiller l'élève au plaisir de se surpasser
 - Les professeurs et éducateur(trice)s proposeront par discipline une liste de sites Internet où les élèves pourraient s'exercer.
5. Renforcer la concertation entre les professeurs d'une même classe pour faire émerger des projets interdisciplinaires (d'où nécessité de modifier si possible) l'horaire des professeurs.
6. Enrichir les périodes d'étude des élèves (Projet)
 - Mise en place d'un coin cyber
 - Rattrapage des cours en distanciel (visualisation des cours à distance quand un professeur est absent - cours enregistrés)
7. Lutte contre le harcèlement entre les élèves (Médiateurs sociaux et PMS)
 - Formations et informations sur le danger du harcèlement
8. Accueil des élèves de 6^{ème} primaire au sein des classes du secondaire afin de participer à une activité de : français, latin, sciences, néerlandais. Les parents sont également conviés au sein des classes.

JEAN-PHILIPPE MOLLE
DIRECTEUR